



REPUBLIQUE  
FRANCAISE  
---  
DEPARTEMENT DU  
DOUBS  
---  
COMMUNE  
D'AVANNE-AVENEY

CONSEIL MUNICIPAL D'AVANNE-AVENEY

**Réunion du jeudi 4 juillet 2024**

Présents :

Mme Marie-Jeanne BERNABEU, maire

M. Yohann PERRIN, Mme Danièle BRIOT, M. Jean-Michel GROS, Mme Sylvia ESSERT,  
M. Laurent DELMOTTE, adjoints

Mme Laurence MALBRANQUE, Mme Cécile CAU, conseillers délégués

Mme Marie-Chantal ROBERT, Mme France-Hélène ALIX, M. Jean-Paul ARENA, Mme Melinda  
PHILIPPE, Mme Nary ROSSI, conseillers municipaux

**Procurations**

M. Luis DO ROSARIO CALÇADA à Mme Laurence MALBRANQUE

Mme Elinda KIM à Mme Melinda PHILIPPE

M. Sébastien LAFFAGE COSNIER à M. Jean-Paul ARENA

M. Eric BOTHOREL à M. Yohann PERRIN

M. Mounir-Tant LOUALI à M. Jean-Michel GROS

Absente : Mme Céline BAGUE

lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de  
l'article L.2121-17 du code général des collectivités territoriales.

Par suite d'une convocation en date du 28 juin 2024, les membres composant le conseil municipal de  
AVANNE-AVENEY se sont réunis en mairie le jeudi 4 juillet 2024 à 18h30 sous la présidence de Mme le  
maire.

Mme le maire ayant ouvert la séance, il a été procédé, en conformité avec l'article L.2121-15 du code  
général des collectivités territoriales, à la désignation d'un secrétaire pris dans le sein du conseil. Mme Nary  
ROSSI est désignée pour remplir cette fonction.

Mme le Maire demande si le compte rendu de la dernière séance fait l'objet de remarques particulières :  
ce dernier étant approuvé à l'unanimité, la séance peut commencer

**DELIBERATION N° 2024-36**

**OBJET : Politique de l'habitat : contribution aux Fonds de solidarité au logement (FSL) et Fonds d'Aide aux Accédants à la propriété en Difficulté (FAAD) pour 2024**

Mme le maire expose au conseil municipal les deux dispositifs d'aide financière au logement gérés par le département du Doubs et l'Etat :

- Le fonds de solidarité pour le logement (FSL) qui permet à des ménages modestes d'accéder ou de se maintenir dans leur logement,
- Le fonds d'aide aux accédants à la propriété en difficulté (FAAD) qui permet d'aider les ménages ayant déjà accédé à la propriété et qui se trouvent en situation de difficulté financière.

Ces fonds sont alimentés par la contribution du Département et par les participations volontaires des communes et de divers organismes (CAF, MSA, bailleurs sociaux).

Ils permettent la mise en œuvre de deux axes à enjeu d'insertion et de cohésion sociale :

- Le dispositif « Accompagner pour Habiter »
- Le plan départemental d'action pour le logement et l'hébergement des personnes défavorisées (PDALHPD)

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, décide de contribuer :

- au FSL à hauteur de 0.61 € par habitant soit 1 380.43 € pour 2 263 habitants (recensement INSEE au 1<sup>er</sup> janvier 2024)
- au FAAD à hauteur de 0.30 € par habitant soit 678.90 €.

**DELIBERATION N°2024-37**

**OBJET : Marchés publics : attribution des lots pour le marché de travaux Extension du bâtiment de restauration scolaire**

Après l'attribution de la maîtrise d'œuvre à BA Architecte, une consultation a été lancée pour la réalisation de travaux de rénovation du bâtiment de restauration scolaire situé 7 rue de l'Eglise.

La consultation a été publiée le 14/03/2024 et après une phase de négociation autorisée par le règlement de consultation, la commission MAPA, lors de sa réunion du 10/06/2024, a donné un avis favorable pour l'attribution du marché aux entreprises suivantes :

LOT	ENTREPRISE	SIEGE	MONTANT €HT
1 - Terrassement Gros œuvre	MAISONS CONTOZ	SAONE	30 066.67
2 - Charpente-bois	DBTIP SARL	CHEVIGNY	55 272.60
3 – couverture bardage zinc	ANGELOT BERCHE	ECOLE VALENTIN	34 983.19
4 – Menuiseries extérieures	SARL VD Menuiserie	BAUME LES DAMES	14 500.00
5 – Menuiseries intérieures Faux plafonds	SARL GIRARD	VILLENEUVE D'AMONT	9 530.00
6 – Plâtrerie peinture	SA BONGLET	ECOLE VALENTIN	29 646.15
7 – Revêtement sol	LINOTAPIS MAIELLO	BESANCON	5 568.65
8 – Plomberie chauffage ventilation	EURL James Chague	THISE	32 237.10
9 – Electricité	EIFFAGE ENERGIES	CHEMAUDIN ET VAUX	12 319.50
10 panneaux photovoltaïques	EIFFAGE ENERGIES	CHEMAUDIN ET VAUX	10 434.90
		TOTAL HT	234 558.76
		TOTAL TTC	281 470.51

Le conseil municipal décide, après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- d'attribuer le marché de travaux de travaux de rénovation du bâtiment de restauration scolaire, aux entreprises et pour les montants inscrits dans le tableau ci-dessus ;

- d'autoriser Mme le maire à signer le marché, les avenants éventuels et les documents, notamment d'urbanisme, permettant la réalisation de ces travaux, la signature d'avenant devant faire l'objet d'une information au conseil municipal ;
- d'inscrire les crédits au budget principal de la commune.

**DELIBERATION N°2024-38**

**OBJET : Marchés publics : attribution du marché de travaux pour l'aménagement du square Bigarreux-Griottes**

Vu la réunion de concertation publique réalisée le 30/05/2022 ;

Vu la présentation par l'agence d'urbanisme de Besançon centre Franche-Comté (AUDAB) de l'étude de faisabilité relative à la création d'un square rues des Griottes et des Bigarreux

Vu la lettre de cadrage du Grand Besançon Métropole en date du 21/12/2022 ;

Vu les dispositions de l'accompagnement technique et administratif pour l'étude préalable et l'assistance à maîtrise d'ouvrage signées avec la communauté urbaine de Grand Besançon Métropole ;

une consultation a été publiée le 16/04/2024 pour un retour des offres au 15 mai 2024 et, après négociation permise par le règlement de consultation, le rapport d'analyse des offres donne une majorité de points à l'offre de la société ID VERDE.

Mme le maire présente le projet aux élus sous forme de carte.

Et, après avoir délibéré,

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés,

d'attribuer le marché de travaux pour l'aménagement du square Bigarreux-Griottes

- à l'entreprise ID VERDE, domiciliée à Besançon, pour un montant de 217 424.00 €HT soit 260 908.80 €TTC ;
- d'autoriser Mme le maire à signer le marché, les avenants éventuels et les documents, notamment d'urbanisme, permettant la réalisation de ces travaux, la signature d'avenant devant faire l'objet d'une information au conseil municipal ;
- d'inscrire les crédits au budget principal de la commune.

## INFORMATIONS

### Débats :

- sécurisation des carrefours Gigoulettes / Halage et Fin / Halage pose de panneaux stop prévue

### Déclarations d'intention d'aliéner depuis le 20/06/2024 :

Du 22/02/2024 au 20/06/2024			
N° registre	N° de parcelles	Contenance	Adresses
0250360012	037AL 175-206-205	10a50ca	Rue des Jonchets

### Souscription aux groupements de commande ou d'achat :

Désignation du marché	Coordinateur	Durée	Notification
Prestations topographiques de géomètres	Ville de Besançon	4	Juin 2024

### Agenda :

- 06/07 : Festival de Cirque Un Peu de Serious
- 07/07 : élections législatives (2ème tour)
- 23/07 : concert du Mardi des Rives
- 31/08 : forum des associations, salle d'Aveney

**La séance est levée à 19h10**

**Le prochain conseil municipal est prévu le 19/09/2024.**

**La secrétaire de séance**  
**Mme Nary ROSSI**



**La présidente de séance**  
**Mme Marie-Jeanne BERNABEU**



